

EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT

o.713.271 - PR/Ra

VERTRAULICH

3003 Bern, 11. Mai 1973

- ak*
- An die schweizerischen Botschaften
in:
 - Beirut
 - Damaskus
 - Ammen
 - An die Handelsabteilung des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartementes
3003 Bern
 - An die Eidgenössische Finanzverwaltung
3003 Bern
 - An den Delegierten für technische Zusammenarbeit, Eidgenössisches Politisches Departement
3003 Bern

UNRWA

Sehr geehrte Herren,

Am 12. Dezember 1972 unterbreiteten wir Ihnen eine vertrauliche Notiz betreffend das Hilfswerk der Vereinten Nationen für die Palästina-Flüchtlinge, UNRWA, worin wir Sie unter anderem darauf hinarbeiteten, dass von parlamentarischer Seite wiederholt die Frage aufgeworfen wurde, ob sich die Eidgenossenschaft nicht in Zukunft vermehrt für eine wirtschaftliche und soziale Integration der Palästina-Flüchtlinge in den arabischen Ländern einsetzen sollte, weil eine rein humanitäre Hilfe in der Form von Nahrungsmitteln, ärztlichen Diensten usw. das Flüchtlingsproblem nur unnötig in die Länge ziehe, anstatt es für ein und alle Mal zu lösen. Nachdem auf unser Rundschreiben vom 12. Dezember 1972 verschiedene Antworten mit interessanten Ausführungen und Kommentaren zu dieser Frage zugegangen sind, möchten wir es nicht unterlassen, Ihnen im folgenden kurz darüber zu berichten:

Zusammenfassend kann gesagt werden, dass sich sämtliche angefragten Stellen einig waren, dass die Unterstützung der UNRWA unter allen Umständen fortgeführt werden muss, auch wenn diese humanitäre Hilfe auf die Dauer keine befriedigende Lösung des Flüchtlingsproblems darstellt. Es war unbestritten, dass eine Einstellung der Hilfe an die UNRWA die Unsicherheit im Nahen Osten nur vergrössern und überhaupt keinen Beitrag zur Lösung des Flüchtlingsproblems darstellen würde.

Was die wirtschaftliche Integration der Flüchtlinge in den arabischen Ländern anbetrifft, so wurde eine solche zwar begrüsst; jedoch wurde von allen Seiten auf die zahlreichen Schwierigkeiten - politischer, wirtschaftlicher und religiöser Natur - hingewiesen, die einer solchen Integration bis heute und wahrscheinlich auch in Zukunft im Wege stehen.

Unsere Botschaft in Amman schrieb uns dazu: "L'intégration de l'ensemble des Palestiniens qui se trouvent encore dans les camps, aussi souhaitable soit-elle, n'en reste pas moins difficilement réalisable pour la raison primordiale, aux yeux des pays d'accueil, que toute action dans ce sens irait à l'encontre de la promesse formelle des Nations Unies aux réfugiés palestiniens d'un retour à leurs foyers. L'ONU a en effet reconnu en 1948 et affirmé, année après année, le droit des réfugiés au retour dans leur pays, ou à la compensation de leurs biens perdus. Tel est l'aspect formel et politique de la question des réfugiés. Aussi longtemps que les Nations Unies maintiendront la promesse: "rapatriement ou compensation", les camps de réfugiés subsisteront, car aucun pays d'accueil ne veut ou ne peut, pour des raisons politiques, assumer la responsabilité de modifier le statut de ces personnes en oeuvrant dans le sens de leur intégration totale. Les réfugiés eux-mêmes, dans leur grande majorité, s'opposent à tout changement de leur statut qui pourrait, selon eux, rendre caduc leur droit au rapatriement, reconnu par les Nations Unies. Seule l'hypothèse - peu vraisemblable - où l'ONU déciderait de revenir sur sa promesse "rapatriement ou compensation" pour ne retenir que le principe de la compensation

pourrait modifier la nature du problème des réfugiés; mais aussi longtemps que la situation actuelle reste ce qu'elle est (et l'on ne voit guère comment elle pourrait changer) la présence des camps subsistera comme aussi, par là-même, l'activité de l'UNRWA. Cet office de secours n'est qu'un organe d'exécution de l'Assemblée générale de l'ONU et n'est pas concerné par l'aspect politique de la question, à savoir la "promesse" faite aux Palestiniens, promesse qui est à l'origine et au centre du problème depuis plus de vingt ans et lui confère ce caractère unique qui le distingue de celui de millions de personnes qui, depuis 25 ans, ont dû abandonner leur demeure et leurs biens, tels les réfugiés de l'Est intégrés par l'Allemagne de l'Ouest, pour ne citer que cet exemple."

Diese Auffassung entspreche auch derjenigen führender Persönlichkeiten unter den Palästinensern sowie der grossen Masse der Flüchtlinge.

Dass die Palästina-Flüchtlinge angesichts der grossen Arbeitslosigkeit in den arabischen Ländern die Letzten sein dürften, die von Entwicklungsprojekten profitieren, da die Gefahr besteht, dass die arabischen Staaten zuerst ihre eigene Bevölkerung zufrieden stellen müssen, wurde von der Eidgenössischen Finanzverwaltung besonders unterstrichen, die ausführte:

"L'idée de réintégrer les réfugiés dans les pays arabes prêts à les accueillir en leur ayant auparavant ménagé des possibilités d'emploi, grâce à la mise sur pied de projets de développement, nous paraît bonne en soi. Cette idée ne devrait cependant pas être abordée avant que certaines questions préliminaires aient été résolues. Ainsi conviendrait-il de savoir si, exception faite d'empêchements de nature économique (niveau de développement), certains pays arabes sont vraiment prêts à accueillir des réfugiés. A admettre qu'aucun obstacle de nature politique, éthique ou morale ne subsiste, il serait bon de se demander ensuite si, par la mise sur pied de projets de développement économique, formateurs de possibilités d'emploi, on créerait vraiment des possibilités de travail pour les

réfugiés eux-mêmes. Il est fort vraisemblable, en effet, que le sous-emploi règne dans les pays susceptibles d'accueillir ces réfugiés. Ces pays demanderaient alors de toute évidence que les possibilités de travail suscitées par ces projets profitent, en premier lieu, à leurs ressortissants et le problème des réfugiés risquerait ainsi de se voir reporté.

Dans l'optique d'une solution du problème des réfugiés palestiniens, de tels projets ne nous paraissent donc valables que dans la mesure où ils peuvent vraiment leur assurer un emploi et constituent ainsi un moyen efficace d'intégration. Ce problème ne doit cependant absolument pas servir de prétexte à gagner l'adhésion de notre opinion publique en faveur de projets qui finalement ne profiteraient qu'aux pays arabes bénéficiaires, sans constituer le moindre pas vers une solution de cette question."

Unsere Botschaft im Libanon, wo die Integrierung der Palästinenser vor allem auch ein religiöses Problem darstellt (Veränderung des relativen Gleichgewichtes zwischen Christen und Moslems), hob besonders die Notwendigkeit der Berufsbildung der Palästina-Flüchtlinge hervor. Sie stellte in diesem Sinne fest:

"C'est donc sous une autre forme, c'est-à-dire par l'initiative personnelle de chaque individu, que cette intégration devrait s'opérer. Or l'expérience a démontré jusqu'ici que les Palestiniens qui s'étaient le mieux adaptés dans d'autres pays étaient ceux qui avaient reçu une instruction suffisamment poussée (commerciale, technique, universitaire); des débouchés leur étaient offerts dans des pays sous-développés mais disposant de revenus élevés (la péninsule arabe dans son ensemble). C'est donc par le biais de l'instruction que l'on obtiendra le meilleur résultat, et c'est dans ce sens que devrait continuer à porter notre effort. L'institut pédagogique de Beyrouth - dont le directeur actuel est aussi un Suisse - devrait continuer à faire l'objet de tout notre appui.

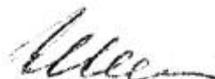
- 5 -

D'autre part, il existe une école technique, dans les environs de Saida, créée par l'UNRWA, mais dont plusieurs laboratoires ont été équipés par certains pays pour les branches de leur spécialisation. C'est ainsi par exemple que la Suède a fait don d'un équipement complet pour la formation de spécialistes des téléphones. Il y a quelques années, mon premier collaborateur avait eu l'occasion de visiter cette école et, d'entente avec le délégué de la Fédération horlogère au Liban, avait envisagé de suggérer la création d'un atelier d'horlogerie et de fine mécanique de précision. Mais les difficultés que peu après les commandos palestiniens avaient provoquées en Suisse ne permirent pas de poursuivre cette idée."

Auf Grund dieser Ueberlegungen scheint uns deshalb zur Zeit eine grundsätzliche Aenderung unserer gegenüber der UNRWA eingenommenen Haltung nicht angemessen.

Indem wir Ihnen nochmals für Ihre Mithilfe danken, versichern wir Sie, sehr geehrte Herren, unserer vorzüglichen Hochachtung.

Direktion
für internationale Organisationen



(René Keller)

Kopie geht an:

- An den Schweizerischen Beobachter bei den Vereinten Nationen,
New York
- An die ständige Mission der Schweiz bei den internationalen
Organisationen, Genf
- Politischer Dienst West, 3003 Bern